



Syndicat unitaire de l'éducation populaire,  
de l'action sociale, socioculturelle et sportive



### **Déclaration liminaire FSU CTM 07/11/13**

Ce Comité Technique Ministériel est largement consacré au bilan social 2012. Le document support qui nous est adressé contient des données chiffrées intéressantes pour analyser une politique principalement issue de l'ancienne équipe gouvernementale. Mon propos est ici de prolonger la période d'observation de l'année dernière à aujourd'hui en l'appliquant au seul MSJEPVA.

Juin 2012, novembre 2013... Dix-huit mois d'attentes en jachère, pour observer à petit feu la destruction d'une chimère, la destruction d'un ministère. Dix-huit mois pour vérifier qu'un intitulé ne recouvre en fait qu'un songe, un conte défilé : le sport, la jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative. Parlons-en. Qu'en reste-t-il ? Des directions rescapées au 95 avenue de France ? Des acronymes pour des services devenus administrations dans des relais de préfectures ? Des organigrammes au détour d'une requête qui aboutit sur Internet ? Le MSJEPVA a pris un coup de froid politique, un coup de grisou austéritaire qui ne laisse plus place à l'illusion. De la RGPP à la MAP, on connaît la chanson, c'est toujours le même film qui passe.

La direction des sports a changé de directeur, mais pas de politique. Un autre style est advenu, c'est tout. Le service à compétence nationale des cadres techniques du sport, voulu par l'ancien régime, a été mis en place sous celui-ci. Il continue de préfigurer ce qui tôt ou tard va venir : la disparition des cadres d'Etat par transfert au mouvement sportif. On prend date pour le vérifier ? D'autant que l'incompréhension délibérée de la Cour des Comptes, véritable temple de la pensée droitière au service de l'argent, surveille nos deniers publics comme en basse-cour une maman poule veillerait sur ses poussins de pôle espoir. Quand la Cour des Comptes a pour indicateur le poids des médailles, on mesure à quel point au royaume des Finances de France la politique sportive est réduite : rien ne va plus, faites vos jeux, le bleu blanc rouge perd, passe, impair et gagne... Pour le sport en France, l'Etat se doit croupier.

Sachons raison garder me diront les sages Politiques, ou les hauts fonctionnaires - c'est pareil désormais - qui président à nos destins. En tant que syndicaliste égaré je me dois de revenir à des propos tempérés. Le service à compétence nationale veille sur nos Olympiades. Ce service à compétence nationale produit au demeurant ce qu'on pouvait en attendre. Il prend du volume, de l'assurance. Il a accouché dans une concertation de façade d'un dispositif de contrôle qui derrière ses vertus affichées fleure bon l'esprit un tantinet tatillon de la hiérarchie d'étagère. Ce dispositif répond au doux nom de CTSweb. Là encore c'est le film voulu qui passe.

Ce service aux multiples compétences peut même, si on ne le retient pas, devenir DRH à place de la DRH. Il convoque, il administre, il ventile les moyens, il se pique de GRH. Il est d'autant plus efficace qu'il n'a pas à s'embarrasser de dialogue social. Consulter les syndicats, pour quoi faire ? Le dialogue de gestion entre la direction des sports et le cabinet se suffit à lui-même. L'inspection générale est quant à elle sollicitée comme une sorte de police des polices, dans un appui au néo management.

Quant aux établissements de la direction des sports, les CREPS sont voués à court terme au transfert aux régions. Le dégraissage d'emplois est à l'ordre du jour pour tous. D'ailleurs la politique du ministère à l'égard de ses établissements est une copie quasi conforme à celle d'avant le printemps 2012. L'éducation populaire, de facto, ne remettra plus jamais les pieds dans les CREPS, comme du temps de la droite parlementaire. La chasse aux emplois et aux ETP est ouverte, avec des bracelets spécifiques pour enseignants originaires de l'éducation nationale. Ainsi, l'INSEP et dans les écoles nationales de ski/sports de montagne et voile/sports nautiques, les directions sont-elles priées de renvoyer les profs à leurs chères études. La seule faute de ces collègues : avoir le sang impur, recyclable à l'éducation nationale. La liste est établie, elle circule sous le manteau : les têtes n'ont plus qu'à tomber à partir d'un échéancier à décliner. On imagine les dégâts, le sentiment de mépris. La pratique est ahurissante, révoltante venant d'un gouvernement qui n'a pas été élu pour faire ça. Dans quel cerveau cette stratégie de la ségrégation a-t-elle pu germer ? Au nom des déficits publics, on parvient ici au déficit de République. Quiberon, Prémanon, Chamonix, INSEP : on a pressé les citrons, reste à jeter les peaux. Je ne doute pas que les politiques et leurs prolongements de haute administration devraient trouver les mots pour expliquer aux esprits faibles syndicaux que ces purges de femmes et d'hommes sont autant de semences pour assurer l'avenir. On connaît la chanson.

L'ancien régime, nous a rendu familier des oxymores de politiques publiques où, dans la clarté blafarde et sombre, la main gauche ne dit pas tout de ce qu'elle fait à la main droite qui du coup se hâte lentement à détruire en secret ce que la gauche a fait en public. La politique doit être un art où, finalement, au gré des méandres de gouvernement qui se succèdent, le faux semblant rejoint souvent le vrai semblable. Et de DNO en CIMAP ça continue encore et encore, c'est que le début d'accord, d'accord.

Entre les discours de l'avènement au pouvoir de 2012 et le CIMAP de juillet 2013, il ne peut y avoir qu'un dernier carré d'inconditionnels, ou des œillères partisans, pour ne pas prendre la mesure des capitulations, des choix qui condamnent le service public jeunesse et sports pour le transformer en administration. Maintenir les agents en DDI et affirmer de la bouche même de la Ministre, devant l'Assemblée nationale, que les personnels eux-mêmes ne veulent pas revenir sur la RÉATE c'est au mieux refuser la réalité, au pire traiter au moins 90% de la représentation syndicale des personnels de menteuse lorsqu'elle affirme le marasme au demeurant reconnu dans le rapport Weiss-Rebières. Quand le gouvernement, sans sourciller, donne pouvoir de RBOP au préfet de région, il va encore plus loin dans l'alignement des DRJSCS sur les DDI. Les esprits les plus complices avec la destruction érigée en mode de gouvernance y verront une affirmation de la cohérence régionale pour dépasser la fragmentation des DDCS et DDCSPP. Les esprits libres d'alignement sur la pensée dominante y verront surtout un cran supplémentaire préfigurant tant la disparition annoncée des DDI que celle prochaine des DRJSCS à la faveur de transferts de compétences à venir. Peu à peu le ministre de l'intérieur devient vice premier ministre via la préfectorale.

Il y a une logique redoutable à tout réduire et regrouper. Notre super secrétariat général des ministères sociaux répond avec application à ce grand arasement des missions. Jusque dans sa structuration, et celle d'une DRH à sa convenance, on peut lire la volonté de traduire en langue de bois une pensée de plomb. Trop d'épreuves détournent d'un régime qui chaque jour se discrédite auprès des forces populaires qui lui apportaient son soutien. Dix-huit mois pour que la confiance s'efface devant la défiance. Forcément, à l'épreuve des faits, à trop confondre la

lumière d'une étoile et d'un lampadaire, l'espoir se déchire. Quelque chose est vraiment tombé de Matignon à l'Elysée, sur les moquettes des ministères.

La destruction du MSJEPVA n'est jamais allée aussi loin. Sa filière administrative est exsangue. La déshérence se niche, jusque dans les détours d'une DNO d'une platitude qui fait s'asseoir, qui ici fait la part belle au contrôle, là réduit sa vision de la formation à des dispositifs et des tâches.

Côté politique publique de jeunesse, le dernier établissement public qui n'était plus que l'ombre de lui-même, l'INJEP, a été phagocyté par la DJEPVA. Au nom des économies d'échelle, de consignes infligées par la bonne gestion dogmatique qui inspire les logiciens néo libéraux des gouvernements qui se succèdent, l'INJEP devait tomber. Rien ne résiste à cette politique du « sécatueur ».

Mais, au vu du délitement incarné par la DJEPVA depuis des années, pouvait-on attendre un rebond dans ce domaine ? Mon grand âge m'a fait connaître d'autres dimensions et ambitions pour l'éducation populaire, via ses directions ministérielles. Il est vrai qu'alors le lobbying du CNAJEP pour truster les marchés et concurrences associatives n'était qu'à ses balbutiements. La chanson dirait que la seule chance qui nous reste c'est d'avoir des traces de parfum de ce temps sur nos vestes.

J'en terminerai par un considérable rendez-vous manqué avec l'histoire : celui des rythmes scolaires. La DJEPVA et le cabinet ont appréhendé cet enjeu éducatif sans ambition, en toute incapacité de faire valoir le savoir-faire existant de leurs propres personnels sur le versant périscolaire. Les arguments avancés sur la mainmise du ministère de l'éducation sont très largement insuffisants. Le vrai problème est que le MSJEPVA s'est contenté de dégrader l'encadrement des activités périscolaires. Il s'en explique d'ailleurs et le justifie désormais devant les parlementaires au travers d'explications qui relèvent de l'enfermement d'une pensée de bureau, ou d'obsédé textuel.

L'approche professionnelle, la démarche d'éducation populaire, si on en avait cette ambition au lieu de la résumer à un bout d'intitulé ministériel, aurait commandé une toute autre approche. Souffrez encore un peu que je vous en expose des éléments de problématique basée sur 35 ans de pratique professionnelle appliquée au théâtre et au développement culturel.

En 2008, les tenants de l'ex gouvernement, qui s'offusquent vertueusement aujourd'hui, ont volé aux élèves de la République deux heures hebdomadaires de culture partagée. La RGPP était là. Cette réduction expose les enfants, depuis toujours, hors de l'école, aux inégalités sociales, économiques et culturelles. Le problème c'est que la réforme Peillon, précipitée, mal concertée, substitue à ces deux heures de culture scolaire volées en 2008, deux heures de temps éducatif payé le plus souvent au moindre coût, accroissant les inégalités de territoire. Et, faute d'ambition de pensée, la DJEPVA et le cabinet accompagnent ça, à coup de dérogation d'une législation BAFA, BAFD qui interdit la professionnalisation du périscolaire. Qui ne produit en immense majorité que des fragments d'emploi précaire.

Si on est un professionnel de l'éducation, comment-peut-on penser qu'on peut bousculer la vie quotidienne en maternelle, même en primaire, par la succession d'une multitude d'intervenants, sans compromettre la fatigabilité et l'attention pendant les heures d'école ? Car la question lourde surgit ici. Le résultat peu convaincant : les enfants passent plus de temps dans les locaux scolaires dans des activités plus morcelées.

Contrairement à l'idée politicienne habilement distillée, les enfants des milieux populaires n'ont pas trop d'école. Certes, aujourd'hui, ils n'y sont pas heureux, s'y ennuiant souvent. Ils y souffrent comme beaucoup de citoyens dans cette République inégalitaire. Mais la problématique des rythmes n'a pas pour volonté de traiter la question stratégique des finalités de l'école. Elle relève d'un autre objectif.

Célestin Freinet disait que si l'enfant trouve sens dans ses activités, il ne voit pas le temps passer à l'école. Résoudre un problème de création plastique mobilise autant l'attention que résoudre un problème d'arithmétique ou une question scientifique. Toutes les disciplines scolaires contribuent également à la formation de l'esprit sans hiérarchie entre elles. Toutes demandent un effort qui élève. L'école de la République et ses enseignants de métier portent cette mission publique d'éducation, en collaboration avec des partenaires éducatifs hors de l'école certes. Mais il fallait commencer par ça. Construire les partenariats avec l'école, border les risques de municipalisation qui surgissent partout où des élus se piquent désormais d'être des ingénieurs de l'école communale. Tout ceci, nous l'avons dit en son temps, à la DJEPVA ou ailleurs. Rien n'y a fait.

L'investissement périscolaire est supposé relever d'un double souci social et pédagogique. Il apporte la variété, l'ouverture culturelle. Mais en réalité, il s'agit, au travers de faits têtus, de remplir le temps précieux des enfants d'heures d'activités, à moindre coût, que l'on pourra confier bientôt au privé par appel d'offres auprès des mairies. Sans y prendre garde, on est dans le contre-pied de Condorcet. Lui, au nom de la laïcité, voulait protéger l'école des lobbies et pouvoirs locaux grâce à un service national. Aujourd'hui, on ouvre grand le boulevard des inégalités territoriales et du marché scolaire aux appétits de pouvoirs locaux.

Il est probablement trop tard mais deux questions mériteraient cependant d'être sérieusement traitées. Revenir aux 26 heures hebdomadaires sur neuf demi-journées ne passe pas forcément par l'imposition du mercredi matin qui contrarie l'extrascolaire. Le samedi n'est pas la plus mauvaise demi-journée. Mais surtout, en lien avec les associations, les parents, les mouvements complémentaires à l'école, les syndicats et les élus, il faudrait créer dans chaque canton (à l'image du maillage des DDEN) un observatoire des inégalités scolaires piloté et animé par l'éducation nationale. Permettre aux acteurs de l'éducation de réfléchir ensemble, de débattre, de proposer et de créer. Certes, cette proposition suppose aussi une remise en cause des programmes. Elle est exigeante, dérangeante pour plus d'un corporatisme. On aurait aimé que la DJEPVA porte au moins cette ambition. Mais comment une administration peut-elle oser du politique. Nous, c'était notre métier, en tant que professionnels de l'éducation, oser le politique au sens large. C'est pour ça probablement, comme le dit une autre chanson, que notre métier se doit d'être exécuté, par la droite comme par la gauche (mais l'est-elle encore ?). Car en bonne administration, un fonctionnaire, ça fonctionne et ça fait, là où on lui dit de faire.

Nous sommes en plein dogme conçu par une énararchie qui structure la pensée dirigeante, quelle qu'elle soit. Nous sommes en plein discrédit politique. Cette faillite politique est inéluctable par les dégâts qu'elle cause dans les repères sociaux et les conditions d'existence. Triste bilan. C'est le vôtre. Et l'incapacité actuelle du syndicalisme à ouvrir d'autres voies : c'est le nôtre. Ce qui se passe dans notre ministère n'est qu'un tout petit élément de ce qui est en œuvre ailleurs et met gravement notre République dans l'impasse.